APDHES CENTRE PIERRE VEAUX

Bulletin d'inscription à retourner par e-mail : vperez@apdhes.fr

❑ Madame ❑ Monsieur

Nom d'usage : Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction/grade :

Service :

Numéro de tél. :

E-mail (en majuscules) :

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR :

.....

Adresse complète :

.....

N° SIRET :

RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE :

.....

Tél. :

E-mail (en majuscule : *adresse à laquelle sera adressé l'accusé de réception de l'inscription*) :

.....

Désire participer à la formation suivante

Intitulé de l'action :

Date(s) de l'action :

Coût pédagogique : _____ Euros par participant

pris en charge par ☐ OPCO ☐ Budget de l'établissement ☐ le participant

APDHES-Centre Pierre Veaux se réserve le droit de reporter à des dates ultérieures ou d'annuler l'action de formation dans le cas où le groupe constitué serait inférieur à 5 stagiaires

Toute annulation peut être faite, sans frais, par le bénéficiaire, si elle parvient par écrit à APDHES Centre Pierre Veaux au moins 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation.

Sauf cas de force majeure reconnue par ADPHES Centre Pierre Veaux, pour toute annulation faite par le bénéficiaire moins de 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, APDHES Centre Pierre Veaux facturera un dédit de 25 % des frais de formation, montant non imputable par le bénéficiaire à la contribution financière obligatoire de formation.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, les frais de formation sont dus en totalité. Il demeure possible de remplacer le stagiaire se désistant par une personne ayant le même profil et le même besoin de formation.

Date et signature
(Nom, qualité du signataire) :

INTRODUCTION AU NOUVEAU RÉFÉRENTIEL HAS D'ÉVALUATION DES ESSMS

Objectifs

Comprendre les enjeux du nouveau référentiel HAS (mars 2022)
Identifier les critères impératifs et les critères standards
Se préparer efficacement à la visite d'évaluation
Mobiliser les équipes autour d'une démarche qualité partagée
Intégrer la démarche qualité en lien avec le nouveau référentiel dans le quotidien des ESSMS

Programme

1. **Contexte et cadre réglementaire**
 Historique : de l'évaluation interne/externe à la nouvelle démarche qualité
 Objectifs de la réforme : simplification, harmonisation, centration sur la personne
 Cadre réglementaire : loi OTSS, décret du 28 décembre 2021, rôle de la HAS
2. **Présentation du référentiel**
 Structure en 3 chapitres :
 Chapitre 1 : La personne accompagnée
 Chapitre 2 : Les professionnels
 Chapitre 3 : L'établissement
 9 thématiques transversales (droits, bientraitance, santé, autonomie, inclusion…)
 42 objectifs et 157 critères (dont 18 impératifs)
 Logique d'amélioration continue et d'appropriation par les équipes
3. **Méthodologie d'évaluation**
 3 méthodes utilisées : traceur ciblé, accompagné traceur, audit système
 Cotation des critères : de 1 à 4, NC, RI
 Rôle des évaluateurs externes et déroulé de la visite
 Entretiens avec les parties prenantes : professionnels, gouvernance, CVS, usagers
 Exigence des critères impératifs
4. **Préparation à l'évaluation**
 Stratégie d'évaluation
 Auto-évaluation préalable et plan d'action
 Organisation documentaire : projet d'établissement, livret d'accueil, protocoles, comptes rendus
 Mobilisation des instances : CVS (Conseil de la Vie Sociale), gouvernance
 Composition des groupes pour les entretiens
 Répondre aux formulaires complémentaires pour les critères impératifs
 Organisation logistique et technique

Public

Direction, encadrement, responsable qualité professionnels de terrain, représentants des usagers des établissements médico-sociaux

Méthodes pédagogiques

Exposé interactif avec les participants faisant appel à leurs connaissances et expériences
Étude de cas

Intervenant

Évaluateur ESSMS

Sanction de la formation

Attestation de formation

Modalités de formation

☑ Inter-établissements 2 jours, 12 heures

❶ 01 et 02 février 2027 – Distanciel
Date limite d'inscription : 08 janvier 2027

❷ 04 et 05 octobre 2027 – Présentiel Bordeaux-Pessac
Date limite d'inscription : 10 septembre 2027

788 € par participant

☑ Intra-établissement Étude de faisabilité sur demande

Contact

05-56-24-49-39
info@apdhes.fr

Référence

8.20.